

L'ÉQUIPE

Sylvie BASSET

DIRECTRICE

Olga SOUBRIÉ
Catherine Laffaille

PSYCHOLOGUE

PSYCHOLOGUE

sylviebasset@ac-versailles.fr
Catherine.laffaille@ac-versailles.fr



**CIO section spécialisée
(Bâtiment en retrait de la
route sur impasse)**

Accès train
Gare des Chantiers

bus B
direction Porchefontaine
(arrêt Lamartine)

Accès RER ligne C
Gare de Porchefontaine

CIO

Section Spécialisée *des Yvelines*

145/147 rue Yves le Coz

78000 Versailles

☎ 01 61 31 27 60



7

8

Le CIO section spécialisée près le tribunal pour enfants

est un service de l'Éducation Nationale.

Sa compétence s'étend à l'ensemble du département des Yvelines.

L'équipe, composée d'une directrice, d'un secrétariat et de deux psychologues de l'Éducation Nationale spécialistes de la clinique des adolescents

Reçoit

des mineurs et des jeunes majeurs déscolarisés bénéficiant de mesures éducatives du Tribunal pour Enfants de Versailles ou de l'Aide Sociale à l'Enfance, des adolescents pris en charge dans les structures médico sociales (hôpitaux de jour, CMP, SESSAD, instituts spécialisés...)

Collabore

au projet éducatif de ces adolescents en grande difficulté scolaire ou professionnelle avec les partenaires de :

- la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- l'Aide Sociale à l'Enfance
- l'UPR (scolarité en milieu carcéral)
- les services de la scolarité des élèves à la DSDEN
- les CIO de secteur et les CIO spécialisés d'Ile de France
- la MDPH
- les services médico-sociaux
- les associations habilitées
- les Missions Locales

Contribue

à la mise en place d'une orientation ou d'une formation inscrite dans un projet de vie.

Propose

une évaluation des connaissances scolaires et des compétences cognitives, des motivations et de la personnalité de l'adolescent par le moyen d'entretiens successifs, de bilans psychopédagogiques.

Offre

un suivi individualisé à long terme de chaque adolescent reçu.

Apporte	sa connaissance des lieux et des filières de formation, d'hébergement et de soin.
Participe	aux synthèses en institution, aux équipes pluridisciplinaires de la MDPH.
Rédige	des comptes-rendus de consultation selon les besoins.
Informe	les équipes éducatives sur les dispositifs de formation dans et hors l'EN (possibilité d'organiser des sessions de formations à l'intention des éducateurs).
Fonctionne	sur rendez-vous ,pris par l'adulte référent de l'institution , au CIO spécialisé.
Intervient	dans certains établissements éducatifs et pénitentiaires.

OBJECTIFS

Aide à la construction d'un projet adapté à des adolescents déroutés ou ayant une estime de soi dégradée
Mise en place de parcours spécifiques pour les jeunes les plus marginalisés
Maintien ou retour en scolarité après une rupture
Orientation vers l'enseignement spécialisé et adapté